

Sécuriser la scolarité des EFIV

La liaison école-collège

Tout au long de la scolarité, les enseignants veillent à prendre en compte la spécificité des Enfants issus de Familles Itinérantes et du Voyage (EFIV) qui ont, parfois, un mode de relation discontinu à l'école.

Le parcours scolaire de ces élèves à besoins éducatifs particuliers doit être sécurisé et notamment le passage du 1er au 2nd degré. Ainsi, plusieurs étapes peuvent être mises en œuvre.



EN CM1

Engager le dialogue entre la famille et l'enseignant de l'élève, lors d'une rencontre formalisée, sur la scolarité envisagée après l'école primaire.



Faire le point sur les acquis scolaires de l'élève afin de dégager des pistes d'orientation (scolarité ordinaire, EGPA, ULIS...).

Expliciter le fonctionnement du collège et ses enjeux (préparation à un métier, apprentissages plus aisés par rapport au CNED, mixité sociale...).



Répondre aux questionnements et aux inquiétudes des familles. **RASSURER.**

A ce stade, selon la situation, la présence du psychologue de l'Éducation nationale ou des autres membres du RASED, peut être requise.

EN CM2

Réunir une équipe éducative en présence du directeur, du professeur des écoles et de la famille, avec la possibilité d'associer le coordinateur départemental EFIV.

- **Veiller à l'inscription** de l'élève dans l'application AFFELNET, même si l'inscription en famille est envisagée après le CM2.
- **Rappeler** à la famille, qu'en termes d'apprentissage, le cycle 3 inclut la classe de 6^{ème}.
- **Évoquer**, avec le chef d'établissement du collège de secteur, l'accueil de ces élèves lors des CEC, des conseils de cycle 3.
- **Impulser** des actions à destination des familles dans l'esprit "d'aller vers" pour "faire venir".



Actions possibles :



- **Visiter** le collège et **présenter** les personnels.
- **Rédiger** un PPRE passerelle.
- **Faire participer** ces élèves à des stages de réussite avant la rentrée en 6^{ème}.
- **Utiliser** des outils d'informations : [vidéos Onisep](#), [mallette des parents](#), [trousse à projet parents](#).



EN 6^{ÈME}

Se référer à la [fiche n°5](#) du document "Repères sur la scolarisation des EFIV" du ministère de l'Éducation nationale.